CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.953 18 mars 2004

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT CINQUANTE-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 18 mars 2004, à 10 h 15

Président: M. Pablo MACEDO (Mexique)

Le <u>PRÉSIDENT</u> (<u>traduit de l'espagnol</u>): Je déclare ouverte la 953^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai le privilège d'accueillir parmi nous, au nom de la Conférence du désarmement, S. E. le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka, M. Tyronne Fernando, qui prendra la parole aujourd'hui. Sa présence ici apporte une nouvelle preuve de l'attachement du Gouvernement sri-lankais et du Ministre des affaires étrangères lui-même aux questions de limitation des armements et de désarmement et, en particulier, aux travaux de notre conférence. Je voudrais aussi accueillir parmi nous aujourd'hui M. Rolf Mützenich, membre du Parlement allemand, qui assistera à la présente séance plénière.

J'ai l'honneur d'inviter le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka à prendre la parole.

M. FERNANDO (Sri Lanka) (traduit de l'anglais): C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole au nom de Sri Lanka devant cette instance unique qu'est la Conférence du désarmement. Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence. Je forme des vœux pour le succès des efforts que vous déploierez pour en conduire les travaux. Nous avons le plus vif désir de voir cette année la Conférence du désarmement parvenir à un consensus sur son programme de travail. À cet égard, les propositions formulées par les cinq Ambassadeurs sont très utiles, et nous les remercions de leurs efforts inlassables. Sri Lanka appuie pleinement ces propositions.

Sri Lanka est fermement opposée à la prolifération des armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires. Notre pays a toujours été favorable à l'idée d'une élimination complète et universelle des armes nucléaires.

Le désarmement nucléaire est l'un des soucis majeurs de la communauté internationale tout entière. Lord Bertrand Russell écrivait en 1961 que la probabilité selon laquelle une guerre thermonucléaire éclaterait semblait bien plus forte que la probabilité selon laquelle il n'y en aurait pas. Il n'y en a pas eu pendant 53 ans, mais il peut y en avoir une demain.

Comme bien d'autres pays, Sri Lanka s'inquiète de la lenteur des progrès dans la voie du désarmement nucléaire. Les États dotés d'armes nucléaires ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

Traditionnellement, Sri Lanka et l'Égypte présentent à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution relative à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, appelant à la reprise au plus vite des négociations sur cette question à la Conférence du désarmement.

Sri Lanka est favorable à l'idée d'établir à la Conférence un comité spécial chargé de négocier un traité multilatéral, non discriminatoire et effectivement vérifiable, qui interdirait la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, eu égard aux objectifs tant du désarmement que de la non-prolifération nucléaire.

(M. Fernando, Sri Lanka)

Sri Lanka est également favorable à la convocation d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et tout particulièrement à la proposition du Secrétaire général, M. Kofi Annan, tendant à convoquer une conférence internationale sur l'élimination des dangers nucléaires.

Nous sommes toujours préoccupés par l'absence de progrès dans l'exécution des engagements énoncés dans le document final de la Conférence d'examen du TNP de 2000, en particulier des 13 mesures concrètes que les États parties au TNP sont convenus de prendre. Il faut se garder de toute complaisance. Il me semble que, pendant la guerre froide, nul n'a pêché par excès d'optimisme. La situation est d'autant plus dangereuse aujourd'hui que nous sommes enclins à considérer les choses avec un certain détachement. Nigel Calder écrivait dans *Nuclear Nightmares* que, de l'avis du Directeur de l'Institut international d'études stratégiques, Christopher Bertram, l'une des pires conséquences de la prolifération serait qu'une puissance d'importance mineure tire profit de l'emploi de l'arme nucléaire contre un voisin: si une telle puissance parvenait à ses fins militaires et politiques sans coup férir, le tabou respecté depuis Nagasaki ne tiendrait plus et la guerre nucléaire pourrait alors venir à être considérée comme un moyen possible de régler les différends internationaux. Et Nigel Calder d'ajouter: «Qu'en serait-il de la menace inverse, c'est-à-dire de voir une petite guerre régionale dégénérer en guerre nucléaire mondiale?»

Sri Lanka a l'espoir que, en attendant l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les États dotés d'armes nucléaires et les États ayant la capacité de s'en doter continueront à respecter un moratoire sur les explosions nucléaires expérimentales.

La menace du terrorisme, apparente ou réelle, a déjà des répercussions non seulement sur la sécurité intérieure des États, mais aussi sur les relations entre pays en matière de sécurité internationale. Le risque de voir des terroristes se procurer des armes de destruction massive n'est plus du tout imaginaire, car nous avons déjà assisté à des attentats terroristes dévastateurs et sans précédent dans plusieurs pays. Par conséquent, il faudrait tirer tout le parti possible des conventions, mécanismes et accords multilatéraux, tels que la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques et les accords de garanties de l'AIEA, et prendre appui sur ces textes dans notre lutte commune et résolue contre le terrorisme. L'établissement de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires concourrait aussi pour beaucoup à la réalisation de cet objectif.

Qu'il me soit permis d'évoquer succinctement certaines des importantes mesures que Sri Lanka a prises dans le domaine des armes classiques.

Nous attachons beaucoup d'importance au combat contre le commerce illicite des armes légères de même qu'à l'élimination et à la prévention de ce commerce. Nous avons participé activement à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue en 2001, ainsi qu'à la première Réunion biennale des États, qui a eu lieu en 2003. Les résultats de la Conférence de 2001 et en particulier le programme d'action ont joué un rôle clef dans la sensibilisation des organismes gouvernementaux et de la société

civile à ce problème. La mise en place d'une commission sri-lankaise contre la prolifération des armes légères illicites sera bientôt chose faite.

En outre, Sri Lanka a entrepris d'élaborer des mesures législatives nationales aux fins de l'application de la Convention sur les armes chimiques, à laquelle elle est partie. Lorsqu'elles auront été promulguées, les lois nationales proposées imposeront un contrôle des importations et exportations de certains produits chimiques inscrits sur les listes de la Convention.

Bien qu'elle ne soit pas partie à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, Sri Lanka a toujours appuyé par principe les buts humanitaires de cet instrument international qui a marqué un tournant. Le Gouvernement sri-lankais s'est lancé dans un programme complet d'action humanitaire de lutte contre les mines, dans le but général de faire de Sri Lanka un pays sans mines d'ici la fin de 2006. Un comité directeur national pour l'action antimine a été établi afin de coordonner les activités menées au titre de ce programme.

Lorsqu'il a pris la parole à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2002, le Premier Ministre de Sri Lanka a indiqué que le pays réexaminait sa position sur la Convention d'Ottawa, en vue d'y devenir éventuellement partie, si la confiance dans le processus de paix se renforçait. D'ailleurs, les LTTE, nos partenaires dans le processus de paix, ont coopéré avec nous à l'exécution du programme de déminage.

Des consultations interministérielles sont tenues en vue de préparer le terrain à l'adhésion de Sri Lanka à la Convention sur certaines armes classiques, y compris le Protocole II modifié sur les mines, à titre de premier pas dans l'exécution de notre engagement de régler le problème des mines terrestres. En outre, nous étudions la possibilité de présenter les rapports prévus à l'article 7 de la Convention d'Ottawa, selon qu'il conviendra.

Enfin, l'apparition de refuges pour des particuliers ou groupes de pays protégés par des armes de destruction massive constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, nous réaffirmons, comme d'autres pays, que des solutions multilatérales constituent un moyen efficace de procurer à tous une sécurité accrue. À notre sens, les mesures multilatérales, en particulier les mesures de désarmement et de sécurité, favorisent de par leur nature le dialogue plutôt que le monologue, la conciliation plutôt que la domination, la consultation plutôt que la prescription et la coopération plutôt que l'affrontement. Nous avons la ferme conviction que les mesures multilatérales et les consultations jouissant d'une légitimité et d'un appui internationaux sont le moyen le plus indiqué de satisfaire les besoins et exigences en matière de sécurité nationale aussi bien que collective.

Je prie pour que les armes de destruction ne servent jamais.

Le <u>PRÉSIDENT</u> (<u>traduit de l'espagnol</u>): Je remercie le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais suspendre la séance plénière pour quelques minutes afin de raccompagner le Ministre.

La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 30.

Le <u>PRÉSIDENT</u> (<u>traduit de l'espagnol</u>): Je donne à présent la parole au représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Carlos Miranda.

M. MIRANDA (Espagne) (traduit de l'espagnol): Le 11 mars dernier, deux ans et demi après le 11 septembre 2001, un attentat a été perpétré à Madrid qui a tué plus de 200 personnes et blessé 1 400 autres. Quelle que soit l'origine du groupe terroriste qui l'a commis, cet attentat met en lumière, une fois encore, le fait que le terrorisme, injustifiable et inadmissible en toutes circonstances, ne connaît pas de frontières et nous menace tous. Pour cette raison, je crois pouvoir affirmer que les pays membres de la Conférence du désarmement doivent être toujours plus conscients de la nécessité d'empêcher les terroristes de se procurer des armes de destruction massive.

Pour ce faire, il nous faudra avancer encore, sans perdre de temps, dans trois voies. Premièrement, nous devons nous assurer que, dès lors qu'elles existent, les armes de destruction massive sont soumises à des mesures de sécurité et de protection qui empêcheront les terroristes de s'en emparer. Deuxièmement, il faudra de toute évidence continuer à renforcer les politiques qui visent à empêcher la prolifération des armes de destruction massive et de leurs composants. Il est possible que ces deux voies doivent être considérées comme étant prioritaires. En tout état de cause, cela ne doit pas nous faire perdre de vue le fait qu'il convient aussi d'étudier des mesures axées sur l'élimination des armes de destruction massive.

Monsieur le Président, vous avez exprimé mardi dernier la sympathie de la Conférence pour les victimes de l'attentat de Madrid, qui n'étaient pas toutes espagnoles, et la Conférence du désarmement a inscrit dans ses actes une minute de silence émouvante et empreinte de solidarité, ce dont je tiens à vous remercier une fois encore.

Pour l'heure, il reste, à la Conférence du désarmement, à convenir d'un programme de travail. Je suis convaincu que vous avez, Monsieur le Président, les qualités nécessaires pour nous mettre dans la bonne voie et nous orienter vers l'approbation de ce programme de travail, en ajoutant vos efforts à ceux qui ont été déjà faits par les présidents qui vous ont précédé dans ces fonctions.

Certains voient dans la brièveté du mandat présidentiel une faiblesse fonctionnelle de la Conférence. Toutefois, il ne faut pas oublier que la rotation rapide des présidents a la vertu politique de faire participer d'une manière collective toutes les délégations des pays membres de la Conférence à la direction de l'organe.

Étant donné les liens étroits qui unissent l'Espagne et le Mexique, rien ne me ferait plus plaisir que de voir la Conférence parvenir à adopter un programme de travail pendant votre mandat, Monsieur le Président. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour vous féliciter de votre accession à ces fonctions. Je crois que l'approbation d'un programme de travail serait le meilleur hommage que la Conférence puisse rendre, non seulement aux victimes de l'attentat de Madrid, mais encore à toutes les victimes de la terreur quelles qu'elles soient.

Au cours des trois derniers jours, divers ministres sont venus ici engager la Conférence à reprendre ses négociations sur des questions de fond et souligner que, dans les circonstances actuelles, la Conférence ne saurait rester à l'écart de l'action collective entreprise par tous nos pays afin de rendre le monde plus sûr, notamment en luttant contre le terrorisme.

Que la Conférence continue de garder le silence et ce n'est pas seulement cet organe qui s'en ressentira, en tant qu'outil laissé de côté, mais encore l'autorité des pays qui en sont membres. L'absence d'autorité est toujours une faiblesse — un talon d'Achille. Dans le cas des questions relatives à la sécurité, une telle faiblesse ne fait qu'aider les terroristes et les États qui ne respectent pas les engagements qu'ils ont pris ou qui ne veulent pas en prendre.

En conséquence, alors même que je forme des vœux pour le succès de vos entreprises, Monsieur le Président, dans l'accomplissement desquelles vous pourrez compter sur la coopération de la délégation espagnole, je veux lancer un appel à tous les pays membres de la Conférence afin qu'ils fassent un effort décisif pour convenir d'un programme de travail.

Pour favoriser les progrès dans cette voie, l'Espagne est disposée, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, à appuyer la proposition tendant à ce que nous tenions des séances plénières informelles de la Conférence afin d'échanger nos vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour que nous avons approuvé au début de la session et qui, vous vous en souviendrez, était complété par une déclaration du Président. Cette proposition a été avancée initialement par celle qui était alors Présidente, l'Ambassadrice du Kenya, M^{me} Amina Mohamed, à laquelle j'adresse mes félicitations.

Ma délégation se veut souple et cherche à être constructive. Mon pays comprend, par conséquent, que l'on ne peut exclure les questions nouvelles du débat informel qui a été proposé, sans préjudice de la formule qui le rend possible.

Le <u>PRÉSIDENT</u> (<u>traduit de l'espagnol</u>): Je remercie le représentant de l'Espagne de sa déclaration et des encouragements très chaleureux qu'il a adressés à la présidence.

La liste des orateurs est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas, aussi nos travaux sont-ils terminés pour aujourd'hui.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 25 mars à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 35.
